

**Travail réalisé en 2008 par un groupe d'étudiants d'un master de l'ESSEC
dont nous préférons garder l'identité confidentielle.**

La Scientologie

SOMMAIRE

<i>Executive Summary</i>	3
<i>Introduction</i>	4
I. La manipulation de l'opinion publique	5
A. La manipulation par association d'image	5
1. Les entreprises	5
2. Les stars	6
B. Les associations façades : un moyen de modifier l'opinion publique	6
1. ABLE International: the Association for Better Living and Education International	7
2. Narconon	7
3. Criminon	7
4. Applied Scholastics International	7
C. Les ouvrages scientologues	8
II. La manipulation au niveau de l'individu	8
A. Les techniques de recrutement de nouveaux membres	8
B. Les techniques d'embrigadement	10
C. Les méthodes de dissuasion à l'encontre des membres qui souhaitent quitter la Scientologie.	12
III. La Scientologie : une différence de reconnaissance flagrante entre le France et les Etats-Unis	13
A. Etat de la situation en France	13
B. Etat des lieux aux Etats-Unis	16
IV. Les façades de la Scientologie	17
A. Des exemples d'associations façades de la Scientologie	17
1. Narconon	17
2. CCHR ou CCDH en France : le Comité des Citoyens pour les Droits de l'Homme (en France)	17
B. Exemple de publicités, presse, sites Internet masqués	18
V. Les dérives pénales des activités pratiquées par les Scientologues	19
A. Agissements susceptibles d'être qualifiés pénalement	19
B. Condamnations et résultats	22
VI. La Scientologie et le lobbying	23
A. Lobbying et politique	24
B. Lobbying et justice	26
C. Ouverture	26
CONCLUSION	27
BIBLIOGRAPHIE	28

Executive Summary

La Scientologie peut être considéré comme une véritable machine de guerre et ce pour plusieurs raisons.

Premièrement, l'organisation scientologue manipule, et ce, tant au niveau de l'individu qu'au niveau de l'opinion publique. Le but de cette manipulation est de recruter de nouveaux adeptes, de les faire s'engager sur le long terme et de convaincre la société toute entière de « la bonne foi » de l'église afin que cette dernière puisse prospérer, prendre du pouvoir et diffuser sa pensée à travers le monde.

Pour ce faire, l'église scientologue utilise à la fois des méthodes de communication traditionnelles mais également des méthodes d'embrigadement, ainsi que des méthodes plutôt agressives pour dissuader ceux qui cherchent à quitter l'organisation.

Si la Scientologie est présente dans le monde entier, notre attention s'est tout particulièrement portée sur la France et les Etats-Unis. Or, on constate des différences flagrantes entre ces deux pays. Si l'église a pignon sur rue aux USA, elle est beaucoup moins reconnue en France et beaucoup plus critiquée également.

Juridiquement il ya beaucoup de choses a reprocher a la Scientologie (exercice illégal de la médecine, escroquerie aggravée, délit de tromperie, séquestration arbitraire, non respect du droit du travail, usage de la violence, humiliation, abus de confiance, détournement de fonds ou de biens, fraude fiscale...) mais l'église fait délibérément trainer les instructions qui n'en finissent plus et qui sont du coup souvent abandonnées par facilité mais aussi par faute de temps et d'argent. Les procès tombent ainsi à l'eau.

Malgré cela on s'aperçoit que le droit français semble toujours vouloir protéger les citoyens contre ce type d'organisation puisque depuis 1978, il y a eu plusieurs condamnations à l'encontre de l'église scientologue.

Si la situation vis-à-vis de la secte en France reste peu comparable à celle des Etats-Unis, il semblerait néanmoins que l'église de scientologie française gagne du terrain.

Par de fortes actions de lobbying et un rapprochement remarqué avec les politiques, la Scientologie tente d'asseoir sa puissance en France comme elle l'a fait dans bon nombre de pays à commencer par les Etats-Unis.

Introduction

"La Scientologie est une secte [...] armée pour la guerre économique, pour la guerre juridique, pour la guerre politique, et pour la guerre de l'information. Le XXI^e siècle pourrait être scientologue, si on la laissait faire."

C'est ainsi que la Scientologie est décrite par Roger Gonnet, créateur de l'Église de Scientologie de Lyon et cadre repent de la Scientologie dianétique, maintenant webmaster de nombreux sites Internet anti-scientologie, avec qui nous avons eu un entretien téléphonique.

La Scientologie intrigue, fait peur, fascine ou inspire de la répulsion, bref, ne rend personne indifférent. Il nous a donc paru intéressant de comprendre pourquoi la Scientologie fait autant parler d'elle et en quoi elle est une grande machine de guerre.

Notre objectif lors de cette étude a été de répondre aux nombreuses questions que nous nous posons, notamment : Comment recrute-t-elle de nouveaux membres ? Comment est-elle financée ? Quels sont les différences avec les Etats-Unis ? Quel est son statut juridique ? Comment influence-t-elle l'opinion publique ? Quels liens entretient-elle avec l'Etat ? Quel est son évolution dans la société ?

Bref, comprendre d'où vient sa «réussite», en se focalisant principalement sur la manipulation de l'information.

Nous verrons donc dans un premier temps comment se passe la manipulation au niveau de l'individu, puis dans un deuxième temps, au niveau juridique, et enfin au niveau étatique.

I. La manipulation de l'opinion publique

Depuis sa création, la scientologie cherche par tous les moyens à devenir respectable, crédible et à être considéré par le public comme une religion et non comme une secte. Pour ce faire, l'organisation déploie une stratégie de communication, qu'on qualifiera ici de plutôt agressive, pour influencer le public et les médias et redorer ainsi son blason quelque peu écorné par les nombreux procès, accusations diverses et critiques permanentes faites à son égard.

Ainsi, on peut dire ici que la manipulation de l'opinion publique dans le cas de la scientologie est essentiellement affaire de communication. Elle fait d'ailleurs appel depuis 1991 aux services de la prestigieuse agence de conseil en communication Hill & Knowlton pour l'aider à travailler son image.

Nous verrons donc dans cette partie que grâce à des partenariats divers avec de grandes entreprises ou à l'utilisation des stars comme porte parole, grâce également à la création d'associations dédiées à la lutte anti-drogue, à l'éducation ou à la lutte contre le crime, et grâce enfin à la publication d'ouvrages à la gloire de la pensée scientologue, l'organisation tente de travailler son image, son discours pour le rendre le plus respectable et normal possible.

A. La manipulation par association d'image

1. Les entreprises

Que ce soit en s'associant, dans le cadre d'évènements divers, à des entreprises connues ou en tentant de recruter des personnes issues de certaines professions reconnues et respectées, on peut dire que la scientologie tente par ce biais, de s'assurer une certaine crédibilité.

L'église s'est par exemple associée avec Sony et Pepsi pour un jeu assez connu au Etats-Unis « Bonne volonté » de Ted Turner (magnat américain des médias)

L'organisation part du principe que si une entreprise aussi puissante et sérieuse que Sony, associe sa marque et son nom à des activités liées a la scientologie, cette dernière ne peut être que respectable. Autrement dit, l'église souhaite que dans l'esprit du public, l'image de sérieux, de qualité et de professionnalisme, propre par exemple à Sony, rejaillisse sur elle.

La Stratégie est bien entendu la même en ce qui concerne Pepsi.

Autre tentative d'association professionnelle. Via la société façade Sterling Management, la scientologie envoie a ses clients, des dentistes pour une lettre leur promettant d'importantes augmentations de leur bénéfices. La société offre pour ce faire des séminaires et des cours relativement onéreux. Le but véritable et caché de Sterling, est d'attirer cette clientèle en scientologie.

La scientologie s'attaque aussi aux pédiatres, aux chiropracteurs et aux vétérinaires.

On constate que la scientologie souhaite recruter des gens influents : des leaders d'opinions bien sur, mais également des gens estimés et reconnus par la société. De manière plus concrète, il s'agit bien entendu de recruter de nouveaux adeptes aisés, ayant les moyens financiers d'adhérer à la scientologie mais également d'influencer le public en communiquant sur le fait que parmi les adeptes scientologues il y a beaucoup de gens bien dans leurs vies, qui ont fait des études, des gens jugés « sérieux », en général écoutés et respectés par leur communauté respective : des médecins, des avocats...

2. Les stars

Autre élément incontournable de la secte dans la gestion de son image : les stars.

Véritables porte-parole de l'organisation, les stars hollywoodiennes se relaient pour transmettre le discours de la secte au plus grand nombre. En contrepartie, l'église de scientologie propose à ses adeptes « people » des centres spécialisés dans lesquels ces derniers peuvent se faire chouchouter tout en bénéficiant de conseils éclairés en terme de gestion de carrière.

Ainsi, bon nombre d'immenses stars hollywoodiennes, connues dans le monde entier, servent de RP de luxe à la secte. On compte parmi elles, Tom Cruise véritable « apôtre » de l'organisation, « prêchant la bonne parole » au travers de la promotion de ses films, John Travolta, Katie Holmes (épouse de Tom Cruise), les actrices Kristie Alley, Mimi Rogers et Anne Archer, Brook Shield, le Maire de Palm Springs, le jazzman Chick Corea et même la célèbre voix de dessins animés Bart Simpson.

La stratégie de la secte est ici, assez proche de celle utilisée pour les entreprises.

Il s'agit en effet de manipuler massivement la population en donnant l'impression que la secte n'attire pas à elle que des pauvres gens désespérés, crédules et ayant un grand besoin de croire. Il s'agit ici de dire : « regardez la population qui se retrouve dans les sectes : vous y trouverez des gens étranges, bizarres, assez perturbés, croyant et suivant un gourou et ce au détriment de tout sens commun. La scientologie n'est pas une secte puisqu'elle n'attire pas ce type de personnes mais plutôt des gens que VOUS aimez et que VOUS respectez, comme ces nombreuses stars. »

Tom Cruise, par exemple, incarnation parfaite du genre idéal ou du héros américain selon ses films, doit justement prouver au public par le biais de l'image qu'il renvoie au cinéma, que la Scientologie est une église normale dont on ne doit pas se méfier, au contraire.

Autrement dit, si Tom Cruise le fait cela doit signifier que la scientologie est une institution sérieuse et on ne peut plus crédible.

B. Les associations façades : un moyen de modifier l'opinion publique

A l'instar d'entreprises comme L'Oréal qui s'engage dans la lutte contre le cancer du sein (Breast Cancer awareness) ou Danone qui lutte contre la faim dans le monde, la Scientologie s'est directement ou indirectement liée à bon nombre d'associations dédiées au bien être et au bonheur des individus afin autre de jouir de l'effet positif en terme d'opinion publique qu'un tel engagement entraîne.

1. ABLE International: the Association for Better Living and Education International

Cette association lutte de manière globale contre divers maux de nos sociétés et chapote ainsi quatre organisations : Narconon International, Criminon International, Applied Scholastics International et The Way to Happiness Foundation International.

2. Narconon

Narconon est un programme de réhabilitation pour les drogués, il est présent dans 26 pays. C'est un programme qui gère plusieurs activités liées à la lutte anti-drogue comme des conférences, des programmes éducatifs ainsi qu'un centre de thérapie pour le soin et la réhabilitation des toxicomanes.

L'association assure obtenir des résultats stupéfiants en matière de guérison et de réinsertion des toxicomanes (environ 85% des gens ayant suivis la thérapie). Il apparaît néanmoins que les résultats sont plutôt flous, les lettres de succès souvent écrites sous la contrainte et les méthodes utilisés ni scientifiques ni reconnues.

3. Criminon

Né du programme Narconon, Criminon est une association qui aide les prisonniers à retrouver la fierté, la dignité et l'estime d'eux même. Par l'étude de précepte et de livres clairement liés à la scientologie, les prisonniers apprennent certaines valeurs leur permettant de comprendre pourquoi ils ont mal agi par le passé.

4. Applied Scholastics International

L'Applied Scholastics International existe depuis 35 ans. Cette organisation gère des programmes de formation pour les professeurs et est lié à plusieurs programmes de développement de l'enfant, écoles et centres d'enseignement divers.

De manière générale, on peut dire qu'une des façons d'influencer le public et de rendre la secte respectable est « de se la jouer social et caritatif »! En effet, comment attaquer une organisation qui cherche par tous les moyens à aider les enfants dans leurs scolarités, les élèves issus de minorités ou les drogués cherchant la voie de la guérison ?

Il s'agit pour la secte d'allier deux objectifs : l'objectif de recrutement et celui d'image. L'objectif d'image est rempli car comme nous l'avons dit au-dessus il est difficile d'attaquer une organisation lorsque celle-ci semble se démenier pour faire des choses jugées positives par l'ensemble de la société. L'objectif de recrutement est quant à lui, là aussi atteint puisqu'il est plus facile de recruter des personnes ayant été sensibilisé à la doctrine scientologue dès leur plus jeune âge. Les anciens drogués, dépressifs sont quant à eux des personnes fragiles, parfois influençables et donc des proies faciles pour les sectes.

D'autres parts, pour bon nombre de critiques, ces associations et diverses activités caritatives seraient en fait des organisations façades servant à masquer les pratiques et enseignement très controversés de la secte.

C. Les ouvrages scientologues

La scientologie a également pénétré le monde de l'édition puisque depuis 1985 un bon nombre de livres du fondateur de la secte Ron Hubbard sont parvenus sur la liste des best-sellers.

Les livres sont bien évidemment rédigés à la gloire de la pensée scientologue et demeurent un des moyens de la secte pour propager ses idées à travers le monde et modifier ainsi massivement l'opinion du public.

Selon Roger Gonnet, ancien dirigeant scientologue aujourd'hui repenté, il semblerait que l'église envoie un grand nombre de ses adeptes acheter les livres afin de faire passer ces ouvrages pour des best-sellers.

La Scientologie prétend ainsi qu'elle a vendu 90 millions d'ouvrages d'Hubbard de par le monde. Ces chiffres donnent ainsi une grande crédibilité aux ouvrages et donc par répercussion à l'église.

Une fois l'opinion publique modifiée dans le bon sens, la scientologie a tout le loisir d'exercer sa manipulation au niveau de l'individu.

II. La manipulation au niveau de l'individu

Comme nous venons de le voir, pour pouvoir recruter de nouveaux adeptes, la scientologie utilise bon nombre de méthodes de manipulation de masse. Mais elle a également énormément recours à des méthodes de manipulation agissant au niveau de l'individu.

Nous verrons donc dans un premier temps par quels moyens la Scientologie arrive à repérer ses futurs nouveaux membres puis, dans un second temps, nous analyserons la façon dont elle s'y prend pour les faire s'engager au sein de l'Eglise de Scientologie et dépenser de plus en plus d'argent. Enfin, dans une troisième partie, nous verrons comment la Scientologie s'y prend pour empêcher ses membres de partir et surtout de la critiquer publiquement ou de lui intenter des procès.

A. Les techniques de recrutement de nouveaux membres

Comme toutes les autres sectes, l'Eglise Scientologie commence par repérer les individus fragiles susceptibles d'être embrigadés dans la secte. Pour cela, elle utilise deux méthodes principales.

La première méthode consiste à distribuer des questionnaires intitulés « Qui êtes-vous » aux gens dans la rue et dans les lieux publics ou à les faire paraître dans la presse (uniquement dans les pays anglo-saxon). Je me suis personnellement vu remettre ce questionnaire à la gare de Rueil-Malmaison aux heures de pointe un matin en semaine.

Concrètement, ce questionnaire se compose de 200 questions plus ou moins intrusives et orientées. En réalité, sous couvert de vous offrir un teste de personnalité gratuit afin de vous apprendre à mieux vous connaître pour mieux réussir dans votre vie, l'Eglise de Scientologie

cherche évidemment à repérer des personnes fragiles et malheureuses qui ont l'impression de ne pas réussir dans la vie et de ne pas avoir de contrôle sur les événements.

Ce test a, à première vue, l'air tout à fait inoffensif. Tout d'abord, le nom de l'Eglise de Scientologie n'est écrit qu'en tout petit et est quasiment introuvable. La secte se cache en fait derrière le nom d'école de dianétique, moins connu du grand public et nettement moins effrayant que le nom de Scientologie.

Ensuite, ce teste vous fait la promesse alléchante de répondre aux questions suivantes : « Avez-vous confiance en vous ? », « Quels sont vos points forts ? », « Communiquez-vous avec les autres comme vous le devriez ? », ou encore « Sabotez-vous les opportunités qui s'offrent à vous ? »

En bref, ce questionnaire est censé nous permettre de mieux nous connaître pour mieux réussir dans notre vie professionnelle et personnelle. Tentant non ?

Le problème, c'est que les questions posées permettent surtout de découvrir si vous êtes une future recrue potentielle et sur quels leviers appuyer pour vous convaincre de devenir scientologue. Pour cela, les rédacteurs du questionnaire ont noyés des questions très orientées au milieu de questions assez anodines. (Pour plus de détails, se conférer au questionnaire mis en annexe).

En lisant ce questionnaire, on sent bien que la Scientologie cherche à savoir si vous vous sentez seul, si vous dépensez facilement de l'argent quitte à vous endetter, si vous êtes facilement influençable et si vous êtes extraverti et à l'aise en société. Ainsi, elle peut aisément repérer les parfaites victimes, mal dans leur peau, dépressives et influençables.

Toutefois, le piège est relativement facile à repérer pour quelqu'un possédant un minimum de sens critique, surtout que proposer un teste de personnalité gratuit n'est pas chose courante. Il est étonnant mais plutôt rassurant de constater qu'une secte aussi développée et possédant des moyens aussi considérables que ceux de la scientologie, ne soit pas capable de rédiger un questionnaire en français correct et de mieux dissimuler ses intentions.

Mais malgré tout ce questionnaire permet de recruter des fidèles et demeure donc pour la Scientologie un moyen efficace de recruter de nouveaux futurs membres.

Une fois que vous avez répondu à ce questionnaire, l'Eglise de Scientologie vous contacte afin de vous faire part de vos résultats. Evidemment, ils sont globalement négatifs afin de vous faire peur et de vous monter que vous avez des progrès à faire si vous souhaitez devenir un être épanoui et comblé par la vie. Mais il n'y a pas de soucis à vous faire car l'Eglise de Scientologie est là pour vous aider à vous améliorer.

C'est donc comme cela que la scientologie utilise ces questionnaires. Ils lui permettent de mieux vous connaître et de savoir exactement quels sont vos points faibles et vos sources d'insatisfaction dans la vie. Elle peut ainsi vous proposer un programme adapté à votre cas qui vous séduira à coup sûr. L'Eglise de Scientologie adopte quasiment une démarche marketing : Connaître son consommateur afin de lui proposer un offre adaptée qu'il ne pourra pas refuser.

L'autre principale technique de recrutement de nouveaux fidèles consiste à faire jouer le réseau. Chaque membre de l'Eglise de Scientologie est tenu de convertir un maximum de personnes possible. Roger Gonnet, ex cadre de la Scientologie que nous avons interviewé a lui-même été recruté par une de ses connaissances, et a lui-même embrigadé un certain nombre de personnes.

Pour les scientologues, c'est un devoir que de recruter de nouveaux membres, et c'est aussi censé être un service que les membres rendent à leurs proches. Ils sont persuadés de leur monter la voie de l'épanouissement personnel. Mais les personnes recrutées que le biais de connaissances personnelles doivent également passer ce teste de personnalité qui constitue en réalité la première étape du processus d'embrigadement

B. Les techniques d'embrigadement

Une fois les bonnes personnes ciblées, on les convoque donc pour leur parler de leurs résultats au test de personnalité. On met en lumière leurs points faibles, on les fait douter d'eux-mêmes puis, on leur explique qu'à l'Eglise de Scientologie on dispose de tous les moyens nécessaires afin de leur permettre de progresser sur la voie de l'épanouissement.

Pour commencer, on leur explique que la Dianétique est une méthode rigoureuse et rationnelle dont l'efficacité a été scientifiquement prouvée. Il s'agit selon la scientologie d'un ensemble de techniques permettant de contrôler et de guérir le corps grâce à un meilleur contrôle de ses émotions et à un meilleur épanouissement.

Mais cela nécessite un travail sur soi-même, dans lequel l'Eglise de Scientologie peut aider ses fidèles. Elle dispense donc des cours et propose des livres, des cassettes et autres produits dérivés moyennant finance, évidemment.

Si la personne est vraiment intéressée et facile à convaincre, on lui fait tout de suite signer un contrat sur une durée variable (2 ans en moyenne) par lequel elle s'engage à suivre des cours de dianétique à un rythme défini. La somme demandée en échange est astronomique (souvent plus de 10 000€) et les recruteurs exercent une forte pression sur la nouvelle recrue pour qu'elle paie le plus rapidement possible. Ils n'hésitent pas à faire croire que si la recrue paie dans la semaine, elle bénéficiera d'une « bourse », terme qui doit être entendu comme réduction du prix de la formation. Malgré tout, cette « bourse » devra être remboursée en cas de rupture anticipée du contrat. Il s'agit donc d'un moyen de s'assurer que l'assiduité aux cours des membres de la secte.

Lorsque les recruteurs tombent sur des personnes plus difficiles à convaincre, l'Eglise de Scientologie n'est pas à court d'idée pour les faire signer ce fameux contrat. Elle leur offre une carte gratuite de membre à l'essai d'une validité d'un mois et leur propose de simplement suivre un stage de développement personnel d'une durée qui peut varier selon les cas mais qui est généralement d'une à deux semaines. Ces stages sont dispensés partout où l'Eglise de scientologie est présente, aussi bien en France qu'en Angleterre ou aux USA.

Ce stage consiste à suivre le même programme jour après jour. Les stagiaires doivent donc commencer la journée par un jogging, puis enchaîner avec 5 heures de sauna à 95°C, ce qui a pour effet généralement de rendre les stagiaires malades. Enfin, pour clore la journée, les stagiaires doivent suivre 2 à 5 heures de cours de dianétique dans les locaux de l'Eglise de Scientologie. Enfin, ils sont incités à acheter des disques et des cassettes de dianétique à écouter le soir juste avant de se coucher.

Ces stages ont donc pour but évident d'épuiser les stagiaires afin de lever leurs défenses psychologiques et de diminuer leur résistance et leurs capacités à s'opposer aux idées qu'on leur expose au cours des séminaires (d'ailleurs dispensés en fin de journée une fois que les stagiaires sont bien fatigués). Après deux semaines de traitement de choc, leur capacités de jugement sont fortement diminuées et ils acceptent beaucoup plus facilement de signer le contrat que leur propose la Scientologie. Certaines recrues acceptent même de quitter leur emploi pour devenir salariés de la scientologie ce qui accroît leur degrés de dépendance face à cette secte. Certains fidèles s'engagent contractuellement à demeurer fidèles à l'Eglise de Scientologie pour « l'éternité », ce qui est évidemment parfaitement illégal, mais la Scientologie n'en est pas à une fraude près.

Ce qui est surprenant, c'est l'efficacité de ces stages et la rapidité avec laquelle les stagiaires perdent tout sens commun et s'engagent au sein de cette secte.

La Scientologie est donc reine dans l'art et la manière de préparer physiquement ses futures victimes à accepter toutes les informations qu'elle dispense. Elle maîtrise parfaitement les techniques de lavage de cerveaux qui consistent à casser la volonté des individus pour en faire de zombies aisément manipulables.

Une fois le contrat signé et les nouvelles recrues engagées dans la secte, la Scientologie passe à l'étape supérieure. Toujours dans le souci de bien connaître ses fidèles pour mieux les manipuler, elle leur fait régulièrement passer des « auditions », c'est-à-dire des séances au cours desquelles les adeptes se voient posé un grand nombre de questions particulièrement personnelles et embarrassantes auxquelles ils doivent répondre sous le contrôle d'une sorte de détecteur de mensonge spécifiquement élaboré par l'Eglise de scientologie et appelé électromètre. D'après Roger Gonnet, l'électromètre est en fait un moyen de faire dire plus de choses aux gens puisque l'aiguille bouge toute seule, même sans être reliée à qui que ce soit. Son rôle étant de dissuader les interviewés de mentir même lorsque les questions posées deviennent réellement gênantes y compris lorsqu'il s'agit de révéler leur peurs et angoisses les plus profondes, le fait que l'aiguille bouge toute seule les fait parfois douter d'eux-mêmes.

On demande aux scientologues de confesser leurs fautes passées comme des meurtres, des viols, des escroqueries, des mensonges, le fait d'avoir tromper son conjoint etc.... Non seulement on leur demande de se confesser mais en plus, on leur demande de tout raconter en détail, en citant des noms, des adresses, des numéros de téléphones....En bref, toute données qui permettrait à la Scientologie de recueillir des preuves contre les fidèles au cas où elle en aurait besoin pour faire pression sur eux.

Au cours de ces auditions, les fidèles révèlent également leurs angoisses, leurs peurs et les événements traumatisant auxquels ils ont été confrontés.

Le but officiel de ces auditions est de permettre aux fidèles de soulager leur conscience pour pouvoir s'élever spirituellement. Toutes les révélations sont bien évidemment supposées rester confidentielles. Le but le réel de ces auditions est en réalité de recueillir un maximum d'information compromettantes sur les membres de la secte afin de pouvoir faire pression sur eux au cas où ils décideraient de quitter la secte, d'en dire du mal, de leur faire un procès, ou tout simplement de ne pas obéir aux ordres.

Toutes ces informations sont soigneusement consignées par l'OSA (Bureau des Affaires Spéciales), bureau chargé d'espionner les membres de l'Eglise de Scientologie ou ses opposants. En bref, c'est une sorte de KGB ou de CIA de la Scientologie.

En effet, l'Eglise de scientologie, possède donc son propre service de renseignements. Mais elle préfère le faire passer pour un simple service de communication. En effet, l'OSA s'occupe également de gérer les relations publiques de la secte.

Il y a un OSA dans chaque pays, voir dans chaque région (aux USA), et chaque bureau dépend du bureau central situé en Californie, fief historique de la Scientologie.

La Scientologie est donc particulièrement bien organisée pour ce qui est de récolter et de stocker des informations sur ses membres et ses opposants, afin de disposer de moyens de pression à l'encontre des individus gênants, également appelés par les scientologues, individus « suppressifs ». Ce sont les ennemis ou les traîtres de la secte. Selon L. Ron Hubbard lui-même, « Une personne ou un groupe suppressif est une personne ou un groupe qui cherche activement à endommager ou à opprimer la Scientologie. ». Pour être qualifié de suppressif, il suffit parfois de peu de chose comme par exemple établir un témoignage hostile à la Scientologie, ou tout simplement oser quitter ou critiquer publiquement la Scientologie.

Si L'Eglise de Scientologie a le moindre doute quant au caractère suppressif d'un de ses membres, ou si un fidèle semble émettre des doutes quant à la doctrine scientologue, elle dispose d'un programme spécial dont le but est de remettre les fidèles dans le droit chemin en lui permettant d'expié ses fautes. Ce programme est alors présenté comme une seconde chance, une opportunité inespérée de se racheter et d'éviter d'être rejeté par l'Eglise de Scientologie avec les conséquences dont nous parlerons un petit peu plus tard. Il s'agit des RPF (Rehabilitation Project Force), sorte de Goulag pour scientologues déviants.

Ces programmes consistent encore une fois à faire soumettre les RPFers à un traitement épuisant afin de casser toute velléité de rébellion. Ils doivent donc travailler une dizaine d'heures par jour pour un salaire ridicule de 1€ par jour. Le travail effectué est particulièrement harassant, avilissant et parfois dangereux. On leur fait entre autre nettoyer les salles de bain et les toilettes des bâtiments de la Scientologie. Les RPFers sont très peu nourris afin de les affaiblir au maximum, et le peu de nourriture qu'il reçoivent est constituée de reste provenant des repas servis aux scientologues non contrevenants. Enfin, ils sont logés dans les conditions d'hygiène déplorables et doivent parfois s'entasser à une vingtaine dans des dortoirs. Ils n'ont le droit qu'à 30 secondes de douche par jour et n'ont le droit de parler qu'à leur chef et à personne d'autre. Il existe des centres RPF dans tous les pays où la Scientologie est établie. La majorité des RPFers sont consentants au moment de rentrer dans ces centres et signent un contrat par lequel ils s'engagent à ne pas essayer de s'échapper. Malgré tout, certains ex- scientologues ont témoigné y avoir été enfermé de force et avoir risqué leur vie pour s'en échapper.

Il existe également des RPF des RPF, sorte de prison dans la prison, où sont envoyés les RPFers qui se plaignent trop ou qui ne progressent pas assez vite. Là, ils doivent travailler encore plus, pour un salaire encore plus misérable, ils mangent encore moins et sont privés d'une partie de leurs heures de sommeil. Ils ne reçoivent aucun soins médicaux même s'ils sont malades et sont parfois soumis à des punitions particulièrement épuisantes comme courir 12 heures par jour pendant une semaine autour d'un poteau par 40°C.

Cela peu sembler ahurissant, voir incroyable, mais de nombreux témoignages d'ex-scientologues, tous concordants, décrivent ces pratiques d'un autre âge et attestent qu'elles sont toujours pratiquées au sein de l'Eglise de Scientologie.

La Scientologie montre encore une fois que pour bien manipuler ses fidèles, elle ne se contente pas de transmettre des informations convaincantes, mais qu'elle sait également préparer ses sujets à recevoir et à accepter sans aucun sens critique ces informations. C'est du grand art en matière de lavage de cerveaux !

Par ailleurs, l'Eglise de Scientologie déconseille à ses membres de fréquenter des non scientologues. Pour cela, elle n'hésite pas à mentir à ses membres afin de les couper de leur entourage. Un fidèle isolé est un fidèle plus facile à manipuler. Pour cela, la secte ment et fait croire aux fidèles que leur entourage les trompe ou les juge. Parfois, grâce à L'OSA, elle enquête sur les membres de la famille ou les amis des fidèles afin de trouver des informations compromettantes qui pousseront les fidèles à couper les ponts avec ces personnes. La Scientologie est passée maître en l'art de collecter et manipuler l'information pour isoler ses membres du reste du monde.

Malgré tout, certains scientologues parviennent toutefois à reprendre contact avec la réalité et décident de quitter la secte. Nous allons donc étudier dans la partie qui suit la façon l'Eglise de Scientologie s'y prend pour dissuader ses membres de la quitter.

C. Les méthodes de dissuasion à l'encontre des membres qui souhaitent quitter la Scientologie.

Comme nous l'avons vu précédemment, les membres qui émettent le souhait de quitter la Scientologie sont dans un premier temps incités (et parfois obligés) de faire un séjour dans les RPF afin de se racheter et de prendre conscience que quitter la Scientologie serait une erreur. Si toutefois ils persistent à vouloir quitter la secte, la scientologie passe alors en mode agressif.

Les déserteurs sont placés sur la liste des suppressifs, ce qui veut dire que les autres membres de la secte se verront interdits de leur adresser la parole ou d'entretenir le moindre contact

avec eux. Les déserteurs se retrouvent donc socialement isolés. Cela suffit souvent à faire revenir vers la Scientologie un certain nombre de candidats à la liberté, qui pour se racheter et être à nouveau acceptés par la Scientologie, devront passer par les RPF et payer de nouveaux cours et livres toujours plus coûteux.

Pour ceux qui tiennent bon et confirment leur désir de couper tout lien avec la scientologie, les choses sérieuses commencent.

Ils sont alors victimes de menaces et autres sortes de harcèlement tels que des coups de téléphone à toute heure du jour et de la nuit. La Scientologie peut également exercer des pressions afin que les déserteurs perdent effectivement leur poste.

Parfois, elle n'hésite pas à fabriquer de fausses preuves afin de faire arrêter les déserteurs. Un ancien scientologue a ainsi été victime d'un complot à son égard. Les Scientologues sont rentrés chez lui pour y cacher de grosses quantités de drogues et ont prévenu la police. L'ex-scientologue a ainsi dû purger 3 ans de prison et a vu sa carrière, sa réputation et sa vie de famille gâchées en l'espace d'une journée.

III. La Scientologie : une différence de reconnaissance flagrante entre la France et les Etats-Unis

Depuis la naissance de la Scientologie, cette organisation se bat dans le monde entier pour faire-valoir son statut de religion. De procès perdus en recours rejetés, elle a tout de même gagné la bataille dans certains pays.

A. Etat de la situation en France

Depuis que la scientologie existe, le France n'a jamais voulu la reconnaître comme étant une religion, malgré les tentatives des adeptes et les différents rebonds de l'histoire.

C'est en 1976, que la Scientologie entame son premier procès : la 13e Chambre Correctionnelle de Paris condamna Hubbard à quatre ans de prison ferme. Il ne fit pas appel. Il a fallu attendre 1978 et les dernières étapes du procès qui lui était intenté pour que la Scientologie revendique un caractère religieux. Le groupe a alors été volontairement dissout et remplacé par l'Association Française de Scientologie, nom transformé en Eglise de Scientologie de France, Association HUBBARD DE SCIENTOLOGY, Paris en 1977 après une décision du Conseil d'Administration. En effet, les sectes ont la possibilité légale de se constituer en association ou de créer des sociétés et ne s'en privent pas. Il n'est d'ailleurs pas question de leur contester ce droit, qui est une liberté fondamentale, à l'égal de la liberté d'opinion, d'expression, de réunion, de publication. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Scientologie existe encore en France.

Cependant, compte tenu de ses énormes profits, l'Eglise de Scientologie de Paris a fait l'objet en décembre 1995 d'un redressement fiscal d'un montant de 43 millions de francs, entraînant sa liquidation judiciaire. Mais la secte avait alors ressurgi sous forme d'une SARL.

20 ans plus tard, en 1997, suite au suicide de Patrice Vic, un adepte psychologiquement affaibli qui s'était défenestré en 1988, le verdict du procès en appel de Lyon signalait que

"L'Eglise de Scientologie peut revendiquer le titre de religion et développer en toute liberté, dans le cadre des lois existantes, ses activités, y compris ses activités missionnaires, voire de prosélytisme [...] c'est à tort que [...] le jugement du tribunal aurait qualifié de manoeuvre frauduleuse la doctrine de la scientologie et la mise en oeuvre de celle-ci." S'appuyant sur la tradition française du respect de la liberté d'opinion (position déjà adoptée par la justice en 1980), cette annonce avait réjoui les scientologues et provoqué la mobilisation des associations de mise en garde contre les sectes. Cependant, le ministre de l'Intérieur de l'époque, Jean-Pierre Chevènement avait rappelé qu'il était le seul à être habilité à reconnaître une association culturelle et que la cour de Lyon avait outrepassé son rôle. Notons tout de même qu'à l'issue de ce procès fort médiatique, la majorité des prévenus eut droit au bénéfice du doute, l'absence d'antécédent judiciaire ayant joué en leur faveur. Seule une extorsion de fond pour la vente d'un électromètre à 39 000 F fut relevée et les principaux membres de la branche lyonnaise condamnés pour escroquerie ainsi que l'un d'eux pour homicide involontaire par imprudence. Ils constatent cependant que, dans certains cas, les techniques utilisées par la Scientologie aboutissent "*à une véritable manipulation mentale*". Ce faisant, la décision lyonnaise relança probablement le débat sur la lutte contre les sectes. En rendant son rapport, en janvier 1996, la commission d'enquête parlementaire, qui avait répertorié l'Eglise de Scientologie dans cette catégorie, estimait qu'il n'était "*ni utile ni opportun*" d'élaborer une législation anti-sectes et que le droit pénal, financier, social, fiscal était suffisant pour permettre un contrôle nécessaire et rappelait qu'il appartient à la justice de juger seulement des faits et non pas des faits de société. Elle renvoyait ainsi toute la société à une indispensable vigilance.

Puis, Yves Bertrand, Directeur Général des Renseignements Généraux à cette époque, et après avoir travaillé à fournir les renseignements qui ont permis la publication du rapport, a estimé que la scientologie n'aurait pas dû être amalgamée à un mouvement sectaire. Plus tard, un rapport de 1999 de la [MILS](#) (*Mission Interministérielle pour la Lutte contre les Sectes*, maintenant appelée *Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires* (MIVILUDES)) la classait comme secte « absolue » et recommandait sa dissolution. La Miviludes, estimait finalement récemment que la France, avec ses "2 000 à 3 000" adeptes, n'est pas une terre de mission et considérait l'Eglise de Scientologie comme une "*multinationale commerciale*" soucieuse de mener des actions de "*lobbying*".

Finalement, le statut d'association culturelle (ou association loi 1905) de la Scientologie n'a jamais été reconnu par le ministère de l'Intérieur. L'organisation avait songé un temps à en faire la demande puis y a renoncé car ce statut, malgré ses avantages, implique un contrôle de l'Etat dans le fonctionnement et les activités de l'association. En effet, ce type d'association bénéficient de toutes les possibilités accordées aux associations déclarées, mais en plus elles peuvent: exercer librement et publiquement un culte (articles 1 et 2 de la loi du 9 décembre 1905), recevoir les revenus des biens meubles et immeubles, être exonérés des droits de mutation pour les dons et les legs et de l'impôt foncier sur les édifices leur appartenant, recevoir des dons et legs, mais dans des conditions bien déterminées. Ainsi, malgré le fait que dans leur déclaration elle se soit appelée "association culturelle", il n'existe aucune reconnaissance de la part de l'administration.

Cette organisation existe aujourd'hui légalement sous forme d'associations loi 1901, dites "sans but lucratif". Elle a donc la possibilité de vendre de la publicité, d'organiser des réunions et représentations payantes, d'être propriétaire de locaux destinés à l'administration de l'association et à la réunion des membres, d'avoir une petite capacité juridique, de faire payer des cotisations... Ne pouvant pas recevoir des donations ou des legs, la scientologie

passé donc par de nombreuses cotisations et facturations de cours pour remplir ses caisses. Quoi qu'il en soit, la loi du 13 juillet 1987 sur le mécénat autorise les associations, même non reconnues d'utilité publique, à recevoir des dons et legs à la seule condition que le but soit l'assistance. Les voilà sauvés ! Il ne faut cependant pas oublier que les associations déclarées doivent satisfaire au contrôle fiscal, à celui de la sécurité sociale et tenir un livre de paye. Il existe donc un petit contrôle de l'Etat, ce qui témoigne selon eux, de leur honorabilité.

Le débat fictif sur le caractère religieux des sectes telles que la Scientologie en France

Commençons déjà par définir ce qu'est une secte. Il existe en effet une multitude de définitions données par de nombreux organismes. Prenons deux exemples : celle donnée par la MILS dans son premier rapport annuel, [en janvier 2000](#) "*La secte est une association de structure totalitaire, déclarant ou non des objectifs religieux, dont le comportement porte atteinte aux Droits de l'Homme et à l'équilibre social*", celle donnée par le Tribunal et la Cour d'Appel de Lyon lors du procès de la Scientologie dans les années 1990 : "*Emploi de manoeuvres frauduleuses, promesses, menaces, abus d'autorité ou de pouvoir, machination ou artifices, utilisation de techniques de conditionnement ou de contrainte morale, qui provoquent chez les adeptes une situation de faiblesse, de vulnérabilité, de dépendance et de complicité...*". Il apparaît qu'aucune définition actuelle ne porte de jugement négatif sur les éventuels aspects religieux, ou non, de la secte. Ceci est parfaitement normal, puisque cet aspect n'est pas une caractéristique du phénomène sectaire. La secte est, selon toute définition, une fabrique de dépendance. Ainsi, les sectes, en se plaignant d'être persécutées en tant que mouvements religieux, déplacent systématiquement et sciemment le débat sur ce qui ne fait pas partie de ce qui les caractérise ! Ce faisant, elles cherchent à rameuter à leur secours beaucoup de braves gens ignorants de leur réelle nature, ainsi que des personnes pas ignorantes du tout qui, avec ou sans leur aide, font profession de les défendre. Et le tour est joué !

Ne pouvant être reconnue comme religion, la Scientologie (et de nombreuses autres sectes) se font appeler les « Nouveaux mouvements religieux ». Or, s'il y avait réellement une persécution religieuse par les autorités de l'Etat, pourquoi alors celles-ci ne viseraient-elles que les " nouveaux " mouvements religieux, et pas les " anciens " ? Il n'y a donc aucune tendance intolérante ou même persécutrice ... C'est donc à tort que les sectes se révoltent si certaines de leurs pratiques, qu'elles seules qualifient de " religieuses ", ne sont pas autorisées, ou font l'objet de plaintes, à partir du moment où elles sont en contradiction avec la loi. Ce qu'elles désignent comme inadmissible et inégalitaire s'agit en fait que de l'application simple du droit commun, ce qui n'a rien à voir avec le caractère sectaire ou non de l'organisation en question. Le caractère religieux ou non d'un mouvement tient à sa croyance, au culte qui en découle ; le caractère sectaire quant à lui, tient à des comportements contraires aux droits et à la dignité de l'homme.

Le vrai débat sur les sectes, que celles-ci et leurs défenseurs s'échinent à escamoter, n'est donc pas du domaine des religions. Leur intérêt est de se poser en victimes de persécutions religieuses afin de faire passer au second plan les faits qui leur sont reprochés : escroquerie publicitaire mensongère, exercice illégal de la médecine, non-assistance à personne en danger, fraude fiscale. Ne pouvant se battre sur leurs comportements et leurs objectifs, elles se rabattent, en dépit de la loi, dans le domaine religieux. C'est ainsi qu'elles détournent le débat sur les aspects religieux, en affirmant contre toute vraisemblance que c'est en tant que religions qu'elles sont combattues et persécutées, au mépris de la loi française et des accords internationaux. Ceci n'est qu'une immense tromperie.

Leur stratégie est simple : contraindre l'interlocuteur à venir discuter sur le terrain qu'elles ont choisi elles mêmes en le forçant à discuter de liberté religieuse et en évitant ainsi le vrai débat, celui relatif à la nature même du phénomène sectaire, et on tente de culpabiliser l'interlocuteur. Cette esquivance du vrai débat est assez efficace, puisqu'elle arrive à tromper son monde, y compris certaines instances internationales très officielles, telles que l'O SCE ou la Fédération d'Helsinki et même le " Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor " du Département d'Etat du gouvernement des Etats Unis, qui publie depuis deux ans des rapports très critiques sur l'attitude jugée inquisitoriale, intolérante et persécutrice, et donc contraire aux droits de l'homme, des autorités françaises à l'égard des " nouveaux mouvements religieux ".

Alors est-ce une religion ? Une secte ? Il apparaît qu'il n'appartient finalement ni à l'Etat, ni à la justice d'entrer dans ce débat complexe. En effet, la France possède la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 qui stipule que "*la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte*". L'Etat français ne reconnaît donc aucune religion (ni le culte catholique, ni le juif, ni le musulman n'est actuellement reconnu) et garantit ainsi une totale liberté de culte. Toute organisation de Scientologie implantée sur le territoire national est donc susceptible d'être qualifiée de secte nocive mais jamais de religion. Au même titre que les personnes physiques qui participent à ces actes prohibés, elle encourt des sanctions de nature répressive, en vertu d'une responsabilité pénale des personnes morales.

B. Etat des lieux aux Etats-Unis

Le 1 octobre 1993, après une lutte acharnée pendant 35 ans, l'IRS (le fisc américain), émet des lettres accordant à toute l'Eglise (associations affiliées comprises), qu'elle soit exemptée d'impôts. C'est la plus importante des reconnaissances officielles de la « religion » de Scientologie : reconnaissance à part entière du caractère religieux de toutes les Eglises de Scientologie et de leurs organisations d'amélioration sociale, et conclusion du fisc, après une revue complète et approfondie, que les Eglises de Scientologie étaient établies et « œuvraient exclusivement à des fins religieuses et caritatives ». Le fisc américain a aussi déterminé que la Scientologie était une religion authentique répondant aux critères détaillés du fisc américain et méritait le titre d'« Eglise ».

Depuis 2003, la Scientologie est reconnue d'utilité publique.

« Le Congrès ne pourra faire aucune loi concernant l'établissement d'une religion ou interdisant son libre exercice, restreignant la liberté de parole ou de la presse, ou touchant au droit des citoyens de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour le redressement de leurs griefs. ». C'est ce premier amendement qui servira de parapluie à L. Ron Hubbard aux Etats-Unis pour développer la Scientologie : exonération d'impôts entre autres.

Il nous a été étonnement difficile de trouver des informations sur la reconnaissance actuelle de l'Eglise de Scientologie aux Etats-Unis ainsi que sur son évolution, comparativement à la France. Est-ce parce que la France censure ces données ? Est-ce au contraire une volonté de la part du gouvernement américain ou même de l'Eglise de Scientologie ?

IV. Les façades de la Scientologie

La Scientologie se présente sous de nombreuses facettes. En effet, la secte se dissimule derrière des [activités multiformes](#) pour recruter à visage masqué de nouveaux adeptes : formation (langues, management, communication, musique, acteurs), sociétés (informatique, immobilier), thérapies (Dianétique, Narconon, Criminon), humanitaire...

A. Des exemples d'associations façades de la Scientologie

1. Narconon

Ce programme est présenté comme étant présentement supervisé et « déclaré » comme externe à la Scientologie. En fait, il fait partie du département des services secrets de la secte, lesquels s'occupant de l'infiltration de la société pas des « voies » pouvant passer pour des services sociaux. Il existe donc au sein de l'organisation tout un service dédié à poser des façades pour la Scientologie.

De fortes preuves existent démontrant l'inséparabilité de la secte de Narconon comme par exemple la similitude de doctrine, de personnel et d'organisation et surtout un formulaire que la secte avait du fournir au fisc lors d'un redressement, stipulant que Naconon fait directement partie des "programmes d'amélioration sociale" de la Scientologie.

Mais finalement, est-ce si est important que Narconon soit ou pas une façade de la secte? Oui, pour diverses raisons. Tout d'abord la vérité des faits (mentir pour quoi ? Dans quel but ?) ; ensuite la légalité (les USA, qui recèlent la majorité des scientologues et des centres Narconon au monde, ont des restrictions importantes empêchant la distribution de fonds publics à des organisations religieuse) ; et enfin, la correction (les toxicomanes sont parmi les personnes les plus vulnérables de la société, ne disposant pas de toutes leurs facultés, ne prenant pas toujours les bonnes décisions pour leur avenir, ce qui inquiète davantage encore lorsqu'ils sont soumis aux tactiques particulièrement rudes de recrutement de la secte !).

Narconon veut maintenant devenir « Non à la drogue, oui à la vie » afin d'empêcher d'une part le rapprochement avec la Scientologie qui est entrain de se mettre en place avec la première appellation et d'autre part de supprimer le nombre de références hostiles et critiques sur les centres de profit Narconon que l'on trouve sur Internet en tapant ce nom en mot-clé.

2. CCHR ou CCDH en France : le Comité des Citoyens pour les Droits de l'Homme (en France)

Ce Comité des Citoyens des "droits de l'homme", façade de la Scientologie, n'est qu'un leurre destiné à tromper les autorités. Le CCDH tente désespérément de devenir une ONG (Organisation Non Gouvernementale) auprès des grandes institutions internationales, telles l'ONU, l'UNESCO, la CEDH, etc. Il s'agit d'une association loi 1901 de médecins scientologues. Elle a donc pour but « de révéler les atteintes aux droits de l'homme dans le domaine de la psychiatrie et de la santé mentale puis de les exposer publiquement », ce qui n'est pas sans rappeler le discours basique du scientologue qui cherche à lutter contre leur

« concurrence », à commencer par la psychiatrie; la médecine et autres religions.. C'est donc tout naturellement que la Scientologie s'est attaquée, par le biais de ses satellites comme le CCHR, à des sociétés fabriquant des anti-dépresseurs. Nous citerons l'exemple le plus connu du Prozac ou la CCDH a attaqué directement le laboratoire en faisant paraître de pleines pages d'annonces dans USA Today déclarant "Eli Lilly, fournisseurs de drogues dangereuses » ou "Quelle est la société pharmaceutique américaine qui produit des drogues appelées Après Adolf Hitler?" ou encore "Combien faudra-t-il de misère humaine avant qu'on tienne Eli Lilly pour responsable des effets de ses drogues dangereuses?". Pourtant, rien sur le site ni dans leur communication ne laisse supposer de lien direct avec la secte.

B. Exemple de publicités, presse, sites Internet masqués

L'Eglise de Scientologie se déguise aussi dans la presse. A Paris récemment, des protestations ont eu lieu contre l'affichage dans les kiosques de presse ou de la Française des jeux de publicités pour **Terra Incognita**, *"qui semble être un trimestriel de l'Eglise de Scientologie"*. Nulle part le nom de Scientologie n'est cité ce qui permet à Terra Incognita de jouer sur le bénéfice du doute même si la directrice de communication de l'Eglise Danielle Gounord déclarait : *"Je ne sais pas pourquoi le mot "scientologie" n'est pas écrit dans ce magazine"* et ajoutait même : *"mais le lien existe puisque nous sommes tous scientologues. Nous n'avons rien à cacher, au contraire. Si nous ne sommes dans les kiosques, nous serons ailleurs. On ne peut rien faire contre la circulation des idées."* De façon plus générale, M. Roger GONNET nous a expliqué qu'il n'était pas rare de trouver dans les courriers des lecteurs des lettres de la Scientologie. Masquées sous forme de témoignages rejetant les psychotropes ou la psychothérapie le plus souvent, le discours est reconnaissable par les experts. Récemment il a ainsi découvert une page complète du magazine Marianne sur ce sujet avec des critiques acérées de la psychiatrie émanant clairement de l'Eglise Scientologue. Méconnaissance des éditeurs ou accords implicites ? M. GONNET penche plutôt pour la seconde solution. La Scientologie, grâce à son organisation WISE qui inclue entre autres l'E-Republic, qui publie les magazines *Government Technology* et *Converge* et qui coordonne the *Center for Digital Government* peut même influencer un pays à une très large échelle.

M. GONNET nous a expliqué que pour recruter des adeptes, la scientologie utilisait l'achat de mot-clé sous Google. La plupart des mots se rapportant au mental donnent pour premier résultat de recherche un site relié à la Scientologie. Nous avons fait le test. Par exemple si nous tapons « non au stress » : c'est l'espace librairie de la Scientologie www.non-stress.com qui apparaît en premier résultat. En tapant « mental », le premier site est www.votremental.com, site caché de la scientologie mais nous pouvons reconnaître leur discours : il faut chercher ses problèmes au fond de nous, passer par une audition et non une thérapie, puis dans un dernier chapitre une critique acerbe de la psychanalyse, de la psychiatrie et notamment des psychotropes responsables uniquement de suicides et pas de guérison. C'est après avoir écoulé 10 pages web sans pouvoir échapper à aucune puisque les questions et leurs réponses se suivent, sans lien direct entre elles, juste la possibilité de faire suivant ou précédent ; après sans doute une heure de lecture, nous arrivons finalement sur la page « Sur quelles mesures se basent ces découvertes ? ». et bien, sans surprise, c'est grâce à la Dianétique et autres livres de L. Ron Hubbard. Sur cette page deux boutons « questions précédente » et, non pas « question suivante » mais « bon de commande »... Ainsi, même si

le site se dévoile au dernier moment, dans beaucoup de cas, le « viol psychique » d'une personne affaiblit mentalement est déjà fait !

L'exemple le plus récent de publicité déguisée date de décembre 2007 ou l'Eglise de Scientologie, se cachant sous le nom de l'association « *Des jeunes pour les Droits de l'Homme* » qu'elle parraine a diffusé sur la chaîne pour enfants Gulli et dans des salles de cinéma UGC une série de clips vidéos sur les Droits de l'Homme. Une fois les dirigeants mis au courant de la supercherie, les diffusions ont été stoppées... Toujours la même question récurrente : bonne foi des dirigeants ou supercherie ?

V. Les dérives pénales des activités pratiquées par les Scientologues

Chaque membre de la Scientologie a la plus grande chance de commettre, pour le compte de l'Eglise de Scientologie, des infractions pénales en tant qu'auteurs ou complices. Ceci pour deux raisons. Premièrement, cette communauté, comme tout groupement sectaire, vit en quasi-autarcie, dans un monde délibérément clos et a donc instauré ses propres règles. Deuxièmement, parce que deux catégories de personnes aux « personnalités dangereusement complémentaires » sont face à face : d'un côté les adeptes, psychologiquement fragiles, qui sont prêts à faire tout ce qu'on leur dit, et de l'autre des dirigeants qui abusent des pouvoirs qu'on leur prête.

Ce qui est d'autant plus dangereux, c'est que la gravité de ces infractions augmente au fur et à mesure que l'adepte « progresse » dans le « corpus spirituel » de la secte. En effet, l'adepte qui désire poursuivre sa progression (de manière à atteindre la dimension spirituelle de la Scientologie) se verra proposer d'intégrer son corps d'élite, la "Sea Org", au sein de laquelle il appliquera le pouvoir disciplinaire de l'organisation, l'Étiquette.

L'adepte passe alors du statut de simple victime au statut d'auteur et de complice d'infractions (pouvant aller jusqu'au crime) à l'encontre d'autres adeptes ou d'opposants à la Scientologie.

A. Agissements susceptibles d'être qualifiés pénalement

Les comportements dictés par la Scientologie sont majoritairement répréhensibles pénalement. Il peut s'agir :

- d'exercice illégal de la médecine (des membres, dépourvus de diplômes de médecin, prennent part à l'établissement de diagnostics et à d'actes médicaux)
- d'escroquerie aggravée (l'Eglise de Scientologie crée des associations dispensant, moyennant des paiements croissants, des cours, des séances d'audition, des cures de purification, pouvant aboutir à une véritable manipulation mentale. L'emploi de ces manœuvres frauduleuses a pour seul objet, la captation de la fortune des adeptes)
- de délit de tromperie (assainissement du mental par la thérapie dite de l'audition)

- de séquestration arbitraire (Roger Gonnet nous a conté cette anecdote « Il y a trois jours (*NDLR : interview réalisé le 25/01/08*), la police italienne est tombée sur trois scientologues français, en Sardaigne, qui séquestraient une quatrième personne. Il s'agissait d'une ex-scientologue qui avait été amené là par son frère scientologue et elle était en séquestration. Alors qu'elle a de l'argent, on la faisait vivre dans des conditions horribles, sur un matelas de vermine, il n'y avait rien dans la pièce où elle vivait. »)
- de non respect du droit du travail (les contrats de travail rédigés n'ont pas de valeur légale car violent plusieurs règles élémentaires du droit du travail : modification de poste unilatéralement décidée par l'employeur, horaires du travail pas clairement fixés, contrat de cinq ans, règlements intérieurs indéfinis et illicites (ils contiennent des milliers de pages en anglais), la violation de règles internes indéfinies constituerait une faute lourde (ce qui n'est pas acceptable puisque les employés ne peuvent pas les connaître (milliers de pages en langue étrangère)...
- d'usage de la violence (« plusieurs anciens m'ont confirmé avoir été battus à Copenhague dans les années 70-80 », « les gens sont giflés »...)
- d'humiliation (« des auditeurs, après erreurs d'audition, étaient mandés sur le pont et, en présence de tous les staffs, précipités par-dessus bord. Pour les humilier davantage, ils devaient supplier qu'on leur permît de remonter à bord... »)
- d'abus de confiance (en 1997, un médecin scientologue est condamné d'avoir orienté ses patients vers la secte)
- de détournement de fonds ou de biens (valeur, bijoux...)
- de fraude fiscale (Selon Roger Gonnet : « C'est une absolue conviction en scientologie, frauder le fisc est presque obligatoire. A Lyon, j'ai tranquillement triché avec les règles fiscales et sociales durant des années. Ainsi, j'ai exporté des capitaux pour payer des services à l'organisation étrangère danoise, en complète violation des règles de change. J'ai envoyé, à l'étranger toujours et par la poste, en toute impunité, des sommes d'un montant illégal : il était autorisé, sans présentation de facture commerciale, d'effectuer 1500 F de virement chaque semaine. La Poste contrôlait comme elle le pouvait, se contentant de limiter la somme globale expédiée hebdomadairement par personne... et par bureau. C'était l'enfance de l'infraction d'aller dans plusieurs bureaux s'il fallait envoyer 5000 F ou 6000 F en une semaine. J'ai aussi profité de toute faille dans la réglementation pour éviter de payer une partie des charges sociales, et pris stupidement des risques énormes pour la santé des miens »)

Pour Roger Gonnet, les lois sont faciles à détourner. Il s'est d'ailleurs « amusé » à lire intégralement le Code Pénal et, pratiquement toutes les trois pages, il a trouvé quelque chose qu'on pouvait reprocher à la Scientologie. « La scientologie est truffée d'actions illégales, la chose évidente est que c'est une escroquerie à la base, elle vous raconte n'importe quoi, elle vous promet des monts et merveilles, plus de maladies psychosomatiques (80% des maladies en moins) et elle est bien incapable de prouver ce qu'elle avance, donc c'est de la publicité mensongère, de l'escroquerie. »

Après toutes ces affaires et ces condamnations, on pourrait se demander pourquoi la scientologie existe toujours et n'a pas été dissoute par ordre des tribunaux français. La raison est de « dérapages locaux », imputable « à la seule personnalité des scientologues incriminés ». Elles sont imputées à des faux-pas indépendants les uns des autres et qui ne remettraient pas en cause l'intégrité de la Scientologie dans son ensemble.

Or, en étudiant le fonctionnement de la Scientologie, on constate qu'à chacune des grandes étapes de la progression d'un adepte, des infractions pénales sont susceptibles d'être perpétrées. De plus, plus un adepte progresse au sein du corpus doctrinal du mouvement, plus il est amené, au nom de l'idéologie du groupe, à consentir des sacrifices de plus en plus grands.

Voici les trois étapes-clefs du cheminement de l'adepte et les infractions pénales qu'elles engendrent :

- Etape 1 : Procédure de purification. L'objectif est d'éliminer toutes les toxines emmagasinées dans l'organisme humain depuis sa naissance, permettant de préparer le corps physique à l'épuration du mental. Les « sciento-patients » vont ainsi se voir contraints à recourir à des pratiques assénées sans preuves ni justifications sérieuses (remise en place de vertèbres, séances de sauna, ingestion massive de vitamines et de minéraux,...). Hubbard explique par exemple que « lors du purif, des cancers de la peau peuvent apparaître et disparaître, des urticaires ou n'importe quoi d'autre, dont il ne faut pas tenir compte, en raison du principe que ce qui a amené quelque chose le fera disparaître. ». De plus, Roger Gonnet nous a rapporté le fait qu'est dit que « c'est en ne fumant pas assez qu'on attrape le cancer ».

Vu de l'extérieur, on pourrait penser que les adeptes qui suivent le traitement, restent maîtres des décisions pharmaceutiques prises tout au long du processus. Mais en réalité, pas du tout : ils font continuellement l'objet de décisions techniques, imposées par les responsables du service purification.

Cela donne des exemples de situations dramatiques : mort d'une adepte du à une syncope à 22 de tension, insuffisances hépatique de nombreux patients imputable aux excès de niacine, apparition de bulles de peau gonflées de sérum sanguin sur tout le corps d'une adepte, celle-ci se faisant convaincre de ne pas consulter un médecin...

Tout ceci constitue clairement un exercice illégal de la médecine (ceci devrait être réprimandé d'un emprisonnement d'un an et/ou de 15 000 euros d'amende, multiplié par le nombre de personnes abusées)

- Etape 2 : Audition de dianétique dont l'objet est l'épuration du mental. Il s'agit « d'éliminer certains souvenirs qui, de manière inconsciente, inhibent le développement du potentiel cérébral des êtres humains ». L'adepte est donc « invité » à prendre part à une série d'auditions et à acheter nombres de livres et de cours. Comme dit Roger Gonnet, « le bonheur (religieux) est proportionnel à la consommation (marchande) »

Il s'agit de tromperie car cette méthode exploite la crédulité des personnes et d'escroquerie car cette « psychothérapie » a un prix élevé: l'heure d'audition coûte entre 170 et 550 euros, et un parcours complet coûte au minimum 45730 euros.

Le mensonge s'appuie sur la prétendue efficacité de la méthode, censée guérir tous les troubles mentaux et toutes les maladies psychosomatiques. En réalité, le seul rôle de la dianétique est d'être lucratif. La vente de séances d'audition dianétique constitue donc une escroquerie en bande organisée, passible d'un emprisonnement de sept ans et à 1 000 000 euros d'amende.

- Etape 3 : Révélation de l'esprit qui habite son être. L'adepte rejoint la *Sea Org* où il s'engage à faire respecter le pouvoir disciplinaire. Il est alors soumis à une discipline extrêmement sévère, qui sanctionne les infractions. Cela peut passer par de l'humiliation (port d'un chiffon gris sale au bras gauche ou une marque noire sur la joue gauche), de la séquestration (l'adepte peut être enfermé contre son gré pendant des semaines, voire des mois) voire de la violence.

B. Condamnations et résultats

L'Eglise de Scientologie est régulièrement amené devant les Tribunaux. La première condamnation pour escroquerie des responsables scientologues en France remonte d'ailleurs à 1978 et depuis le milieu des années 1990, il y a régulièrement des décisions judiciaires à l'encontre de ce mouvement.

On peut alors se demander pourquoi après toutes ces affaires et ces condamnations, la scientologie existe toujours et n'a pas été dissoute par ordre des tribunaux français.

L'explication tient en deux mots : intimidation et longueur, l'un allant d'ailleurs avec l'autre. En effet, en utilisant des procédés non loyaux, elle fait trainer en longueur les procès et finit par lasser l'adversaire.

Concernant l'intimidation, il peut s'agir de la disparition d'une grande partie du dossier d'instruction, du dessaisissement de juges d'instruction, du rachat de plaignants (ils paient pour les faire ôter leur plainte), de la perte de preuve,...

Quand à faire trainer en longueur la plainte, il s'agit d'une règle de base pour Roger Gonnet : « Quand par hasard il y a une plainte, alors ils font trainer, trainer, trainer en justice. Ils prennent les meilleurs avocats, le Bâtonnier du Barreau de Paris, ça leur fait pas peur, des gars comme M. Mecsner, vraiment des ténors quoi, donc ils prennent les meilleurs avocats, ils les paient très chers, ils sont riches, ils ont les moyens, et à la suite de quoi, évidemment ils font trainer les procès. »

Par exemple, en octobre 2007, un non-lieu a été prononcé après 25 années d'instruction (ce qui est un record absolu en France), alors qu'une vingtaine de membres ont été poursuivis pour « escroquerie et exercice illégal de la médecine ». Ceci est dû à la perte de preuves, à la valse de juges d'instruction et d'avocats oubliés.

Autres exemples :

- en Belgique, il y a actuellement une instruction qui dure depuis 1999
- à Paris, la juge d'instruction de l'affaire vient d'être contrainte d'arrêter l'audience d'octobre 98, car deux dossiers essentiels ont disparu
- Alain Vivien, député actif contre les sectes, a été récemment cabriolé

Cependant, ayant une très mauvaise réputation en Europe, l'Eglise de Scientologie se méfie des tribunaux européens et sont moins brutaux qu'aux Etats-Unis, où elle a encore moins de scrupule (« aux Etats-Unis, c'est encore pire » (Roger Gonnet)).

Le but premier est réellement d'épuiser l'adversaire pour finir par gagner d'une manière ou d'une autre. Mais comment l'Eglise de Scientologie peut-elle être plus forte que le système juridique ? Il y a plusieurs raisons à cela :

- Selon Roger Gonnet, « le système juridique est mal fait ». Par exemple, en Italie, il y a eu pendant des années, d'innombrables allers-retours entre la Cour de Cassation et la Cour d'Appel donc « au bout d'un certain temps, ils abandonnent car ils n'y arrivent pas. »
- La frilosité de la République : « les Procureurs de la République ne sont franchement pas courageux et donc ils ne poursuivent (alors qu'ils ont le droit de le faire) »
- Le coût d'un procès : « L'Etat ne prend pas la suite non plus car ils savent que les procès contre la Scientologie leur coûteraient très très cher. »

Ces instructions qui n'en finissent plus sont donc le plus souvent abandonnées par facilité mais aussi par faute de temps et d'argent. Les procès tombent ainsi à l'eau.

Malheureusement, devant cette bande organisée du crime, un changement du système juridique aurait sûrement peu de chance de faire avancer les choses.

VI. La Scientologie et le lobbying

Pour Roger Gonnet, ancien responsable de la scientologie dans la région de Lyon, il est clair que le lobbying est une activité à part entière pratiquée par la secte. Les succès de la scientologie ces dernières années dans ce domaine sont divers. Ainsi, au Conseil de l'Europe, on recense entre autre, la recommandation qui s'élève contre le traitement médical des enfants hyperactifs (mai 2002), la déclaration vantant les mérites de Narconon, méthode de lutte contre la toxicomanie de la scientologie (janvier 2003) ou encore la résolution qui invite le gouvernement français à revoir la loi About-Picard contre les sectes qui serait jugée contraire aux libertés garanties par la Convention européenne des droits de l'homme (novembre 2002). Roger Gonnet considère néanmoins que la plus grande victoire de la scientologie faisant suite à ses activités de lobbying remonte à 1993 où l'IRS, principal organisme des impôts aux Etats-Unis, l'a exempté d'impôts étant donné « le caractère religieux et caritatif de l'Eglise de Scientologie ».

Toutes ces victoires sont tout de même à relativiser puisque le lobbying mis en place a pour principal objectif la reconnaissance universelle à terme, de la scientologie comme nouveau mouvement spirituel.

Mais alors deux questions se posent autour de cette notion de lobbying, quelles sont réellement les pratiques utilisées et comment les destinataires de ces actions réagissent ils ?

A. Lobbying et politique

La rencontre en août 2004 entre Tom Cruise et Nicolas Sarkozy alors ministre de l'Economie et des Finances constitue sans aucun doute la partie visible du lobbying pratiquée par la scientologie auprès des plus hautes instances françaises. Et même si l'homme d'Etat en question nie encore aujourd'hui avoir évoqué ce sujet (sensible ?), cette affirmation a été contredite par Tom Cruise en personne qui déclarait quelques jours après leur entrevue, avoir parlé de tout, c'est-à-dire de cinéma, de vie familiale...et de scientologie ! Alors pourquoi ne pas l'admettre publiquement ? Considère-t-il cela condamnable alors qu'un document détenu par Roger Gonnet et datant de 1969 recensait les objectifs secrets de la scientologie dont « la volonté de prendre le contrôle ou obtenir l'allégeance des personnalités politiques clés » ?

Cette rencontre fait suite aux nombreuses pressions que la scientologie ait faites auprès du gouvernement français et plus particulièrement auprès de Nicolas Sarkozy lorsqu'il était ministre de l'Intérieur. Ainsi, l'organisation se plaignait de l'excès de reproches qui lui étaient faits par les pouvoirs publics. Or, dans une interview accordé à Canal+ pour son émission 90 minutes, Claude Guéant ne cachait pas qu'un recadrage du dispositif en matière de surveillance de sectes avait été réalisé suite aux pressions de la scientologie.

Toujours sous l'ère Sarkozy lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, une porte parole de la secte indique qu'Arnaud Palisson, éminent spécialiste des sectes et auteur d'une thèse sur la scientologie consultable sur Internet, avait été renvoyé suite aux pressions réalisées. Mais alors pourquoi autant de clémence et de gestes envers la scientologie. Roger Gonnet tente d'expliquer ce comportement relativement bienveillant en faisant l'hypothèse non vérifiée que Cécilia Sarkozy, admiratrice du gourou William Atkinson, maître de la « Nouvelle Pensée », aurait été approché par les scientologues pour la sensibiliser sur la proximité relative des deux mouvements.

Nicolas Sarkozy aurait été, si l'hypothèse se confirme, influencé par son ex femme. Le fait de reconnaître il y a encore quelques années de ne pas avoir d'opinion claire sur la scientologie et de combattre dans son livre « La République, les religions, l'espérance » les amalgames entre sectes et nouveaux mouvements spirituels alors même que le mouvement revendique ce statut, serait alors compréhensible.

Dans le cas où l'hypothèse de l'influence de Cécilia Sarkozy sur son ex mari ne se vérifierait pas, il est évident que l'ancien ministre de l'Intérieur ait eu des contacts avec la scientologie tout simplement parce que le périmètre de son poste induit les cultes. Ainsi, en tant que ministre de l'Intérieur, chargé des cultes, il a du rencontrer les portes paroles de l'organisation ou avoir des échanges de courrier. Ces derniers ont du le sensibiliser sur les problématiques de la scientologie. D'ailleurs, Danièle Gounord, porte parole de la scientologie, admet que le renvoi d'Arnaud Palisson, spécialiste des sectes à l'époque, fait suite au contact qu'elle a eu avec le ministère de l'Intérieur. Outre ces rencontres et contacts avec la scientologie que Nicolas Sarkozy a eu dans le cadre de sa mission de chargés des cultes, on peut tout de même se poser la question du pourquoi cette bienveillance et à quels arguments ce dernier a été sensible si ce n'est pas Cécilia Sarkozy qui l'a influencé. D'ailleurs peut on penser que l'actuel président de la république française puisse aller plus loin dans sa bienveillance vis-à-vis de la secte ?

Une partie moins visible de lobbying auprès des politiques, voir invisible pour les non initiés, passe par la création d'associations aux noms totalement distincts de la secte et qui sont pourtant au final rattachées à la scientologie. On citera, l'association des ministres volontaires, le chemin du bonheur, la fondation pour un monde sans drogue, l'association des jeunes pour les droits de l'homme, pour finir avec l'association la plus active en terme de lobbying, la Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme (CCDH). Cette association créée en 1969 a pour but de défendre les points de vue de la scientologie auprès des institutions. Pour cela, elles rédigent des rapports d'information sur des thèmes spécifiques et les transmettent aux parlementaires. C'est ainsi qu'en 2005, le député UMP Falala, s'est basé sur un document de la CCDH pour demander au gouvernement des mesures limitant le remboursement des traitements psychiatriques. Et tout cela parce que le député n'était pas au courant du lien entre scientologie et CCDH. De cette manière, la scientologie tente d'abuser les parlementaires et haut fonctionnaires. Toujours sous couvert de défense des droits de l'homme, il est fréquent que l'association demande à des parlementaires de signer leur texte pour ensuite les brandir à l'opinion pour montrer qu'ils sont soutenus par les plus hautes instances. Dans la même optique, nombreuses sont les brochures en papiers glacés émanant de la CCDH distribuées dans les casiers des parlementaires du conseil de l'Europe. Par contre, exceptionnels sont les moments où la scientologie ne se cache pas pour communiquer. Les parlementaires s'en sont rendus compte un jour ou ils avaient tous reçu le livre de Ron Hubbard dans leurs casiers.

Le lobbying auprès des politiques passe donc d'abord généralement à travers un premier contact qui traite d'un thème universel comme les droits de l'homme. Ce n'est qu'après que les personnes de la scientologie se découvrent. C'est ainsi que Claude Evin, ex ministre de la Santé, avait accepté de rencontrer des personnes se disant d'une ONG mais qui étaient au final des scientologues qui souhaitaient l'inviter à la visite d'un centre NARCONON.

Obtenir l'allégeance des personnalités politiques clés peut être interprété par la volonté d'infiltrer l'Etat. Celle-ci n'a jamais été démontrée mais il est clair que certaines personnes de l'Administration doivent soutenir l'organisation. En effet, comment expliquer que le vice président du groupe d'étude sur les sectes à l'Assemblée Nationale se retrouve en face de la présidente de la scientologie alors même qu'il était à la tribune de l'Assemblée Nationale pour défendre son projet de loi encadrant les mouvements sectaires.

Néanmoins, la pression auprès des plus hautes instances de l'Etat français vient aussi des Etats-Unis. Ainsi, comme chaque année, le département d'Etat des Etats-Unis, dénonce dans son rapport sur la liberté religieuse dans le monde, la position de la France vis-à-vis de la scientologie. Intolérance, discrimination, dénigrement ou encore stigmatisation de la scientologie sont quelques mots utilisés dans le rapport pour décrire le comportement de la France. On peut se demander si la rédaction de ce rapport n'est pas le fruit du puissant lobbying de la scientologie elle-même sur le gouvernement américain. D'autres formes de lobbying sont utilisées par les Etats-Unis auprès des politiques français. C'est ainsi que le vice président du groupe d'étude sur les sectes à l'Assemblée Nationale a été approché par des diplomates américains. Ces derniers ont commencé par un discours de géopolitique pendant cinq minutes puis ont enchaîné sur la scientologie pendant une demi-heure dénonçant la position liberticide de la France et prônant la scientologie comme une grande religion.

B. Lobbying et justice

Parler de pressions auprès des plus hautes instances ne se limite pas aux politiques mais comprend aussi la justice. La scientologie aurait ainsi utilisée toute sa force de lobbying dans les dernières affaires judiciaires la concernant. C'est ainsi que l'instruction judiciaire française s'étant ouverte en 1989 à l'encontre d'une vingtaine de scientologues pour escroquerie, extorsion de fond et pratique illégale de la médecine se serait terminée en non lieu en 2008. Certains opposants de la secte n'hésitent pas à expliquer cette décision par le fait que certaines pièces d'instruction (1 tome et demi) aient été volatilisées de manière très étrange.

D'autres événements viennent confirmer cette thèse de lobbying puissant et de tentative de déstabilisation auprès de la justice française. Ainsi, Georges Fenech, juge d'instruction du procès contre la scientologie à Lyon de 1989 à 1997, décrit dans son livre intitulé « Main basse sur la justice » toutes les pressions auxquelles il a du faire face. Deux procès en Suisse, une trentaine de plaintes pour atteinte à la liberté ainsi que violation du secret de l'instruction, une requête en suspicion légitime devant la chambre criminelle de la cour de Cassation, la surveillance d'un détective privé ou encore les milliers de fax reçus l'arrêt immédiat de son œuvre « inquisitoriale » sont quelques méthodes qui ont été utilisées auprès du juge d'instruction pour le déstabiliser.

Aux Etats-Unis, cette pratique aurait aussi été utilisée lors du procès entre la scientologie et l'IRS, principal organisme des impôts aux Etats-Unis. Ainsi, le leader de l'époque disait ouvertement que les procureurs travaillant sur ces poursuites ont été tellement inondés que leur budget entier aurait dû être consacré à combattre la scientologie. On comprend maintenant pourquoi l'accord avec l'IRS a mis fin aux poursuites engagées par la scientologie.

C. Ouverture

L'actuel président de la république française sera-t-il plus sensible que ses prédécesseurs au lobbying pratiqué par la scientologie pour obtenir le statut de nouveau mouvement spirituel alors que certains éléments durant sa mission à la tête du Ministère de l'Intérieur et quelques écrits laissent entrevoir une certaine bienveillance ? Malgré tout, il est incontestable que l'opinion publique n'est sans doute pas prête étant donné les derniers scandales entourant la scientologie comme par exemple l'arrestation de trois scientologues français pour séquestration. Alors obtenir l'allégeance des personnalités politiques clés oui, mais cette stratégie ne peut être efficace que si l'opinion publique les soutient. Aller à l'encontre de l'opinion publique pour les élus serait contre électoraliste. Pouvons-nous alors considérer que la scientologie a encore une marge de manœuvre ? Peut être...

CONCLUSION

La Scientologie est une secte particulièrement dangereuse car extrêmement influente. Elle manie l'information et la désinformation avec talent dans le but à peine masqué, d'acquérir toujours plus de pouvoir et de convertir encore plus de fidèles. Pour cela, elle opère à différents niveaux. Elle a mis au point des techniques très efficaces de recrutement et de manipulation au niveau individuel, qui ont maintes fois fait leurs preuves. Mais c'est sur le lobbying et la manipulation de l'opinion publique qu'elle se distingue le plus des autres sectes. Ayant pignon sur rue aux USA, elle n'hésite pas à mettre à contribution les personnalités influentes qu'elle compte parmi ses rangs afin de se faire de la publicité en France. Elle bénéficie donc de l'image et de la crédibilité de certaines stars hollywoodiennes ou autres hommes politiques puissants. Toutefois, lorsque cela s'avère insuffisant pour obtenir ce qu'elle veut, la Scientologie use de méthodes encore plus répréhensives, telles que la corruption, la création et l'usage de faux documents ou encore des pressions et des menaces faites à quiconque ose se mettre en travers de son chemin.

Toutes ces manœuvres ont pour but d'essayer d'obtenir qu'en France, la Scientologie soit enfin reconnue comme une religion libre de « prêcher la bonne parole ».

Pour l'instant, le droit français semble bien décidé à continuer de protéger les citoyens français contre les sectes, en rendant des décisions de justices globalement favorables aux victimes. Mais, le système judiciaire français n'en demeure pas moins bien démunie face à une secte à dimension internationale telle que la Scientologie, et ne peut pas faire grand chose contre elle. Tout juste parvient-il à condamner quelques scientologues et ce de manière isolée. Malgré tous les efforts fait par la Scientologie pour s'assurer le soutien des politiques français et de l'opinion publique, la France reste un pays où les gens sont globalement bien informés des dangers que la Scientologie représente, ce qui demeure le meilleur rempart contre les offensives de l'organisation.

Mais ces derniers temps, on constate que la scientologie gagne du terrain et développe son influence sur certaines personnalités françaises plus ou moins haut placées. Avec un Président de la République soupçonné d'entretenir des relations étroites avec la Scientologie, jusqu'où cette secte tentaculaire parviendra-t-elle à étendre son pouvoir en France ?

BIBLIOGRAPHIE

Entretien téléphonique :

Avec M. Roger GONNET (04 26 81 00 96) le 25 janvier 2008. Webmaster de nombreux sites Internet anti scientologie et ancien dirigeant influent de l'Eglise de Scientologie en France.

Sites Internet :

- *Scientologie des solutions efficaces* (en ligne). EGLISE DE SCIENTOLOGIE INTERNATIONALE, 2004 (consulté le 23 janvier 2008). Disponible sur : <http://www.scientology.fr/pg004.html>

- *Les dates importantes de la Scientologie 1990's* (en ligne). EGLISE DE SCIENTOLOGIE INTERNATIONALE, 1996-2004 (consulté le 28 janvier 2008). Disponible sur : <http://www.scientology.ie/wis/wisfr/36/36FR90s.htm>

- *Prevensectes* (en ligne). GALACSYS, 2004 (consulté le 8 janvier 2008). Disponible sur : <http://www.prevensectes.com>

- *Anti-Scientologie* (en ligne). TIZOO, 2002 (consulté le 30 janvier 2008). Disponible sur : <http://www.anti-scientologie.ch/index.html>

- *La Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme* (en ligne). CCDH, 2006 (consulté le 27 janvier 2008). Disponible sur : <http://ccdh.asso.fr>

- *Site critique du CCDH* (en ligne). R.GONNET (consulté le 3 janvier 2008). Disponible sur : <http://ccdh.critique.free.fr/>

- *Antisectes* (en ligne). R.GONNET (consulté le 29 janvier 2008). Disponible sur : www.antisectes.net

- *Wikipédia, La Scientologie* (en ligne). WIKIPEDIA, 2008 (consulté le 27 Décembre 2007). Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Scientologie>

- *Narconon, non à la drogue, oui à la vie dévoilé* (en ligne). R.GONNET (consulté le 6 janvier 2008). Disponible sur : <http://narconon.critique.free.fr>

- *Criminon* (en ligne). CRIMINON INTERNATIONAL, 2006 (consulté le 30 janvier 2008). Disponible sur : <http://www.criminon.org/>

- *A.B.L.E, Association for better living and education International* (en ligne). A.B.L.E, 1996-2002 (consulté le 4 janvier 2008). Disponible sur : <http://able.org/applied.html>

- *Applied Scholastics* (en ligne). APPLIED SCHOLASTICS INTERNATIONAL, 1996-2006 (consulté le 24 janvier 2008). Disponible sur : <http://www.appliedscholastics.org/>

- *WISE-World Institute of Scientology Enterprises* (en ligne). CHURCH OF SCIENTOLOGY INTERNATIONAL 2003-2008 (consulté le 5 janvier 2008). Disponible sur : http://www.wise.org/en_US/index.html

- *Scientologie fraude* (en ligne). R.GONNET (consulté le 28 Décembre 2007). Disponible sur : <http://scientologie.fraude.free.fr>

- *Infosectes* (en ligne). INFOSECTES (consulté le 27 Décembre 2007) Disponible sur <http://www.info-sectes.org/> consulté le 27/12/2007 à 18H30

- *Bureau de documentation sur les sectes et les religions*. BDSR (consulté le 29 Décembre 2007) (<http://www.bdsr.org/scientologie.htm>)

Ouvrages :

- Fenech.G., *Main basse sur la justice*, JC Lattes Editeur, 03/1997
- Mortreux, G., *Une secte n'existe pas dans le droit français*, Le Ravi, 01/12/2004
- Messner, F. *Les « sectes » et le droit en France*, PUF ed, 1999
- Duvert, C. *Sectes et droit*, Presses universitaires d'Aix-marseille, 2004

Articles :

- Fischetti, A., *Scientologie en France*, *Charlie Hebdo*, 15/10/2003
- Contrôler le diagnostic et le traitement des enfants hyperactifs en Europe, *Conseil de l'Europe*, Document 9456, <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/Doc02/FDOC9456.htm>, 7/05/2002
- Laffite, P., *Le terrain de bataille de l'Eglise de Scientologie*, *Réforme* n°3144, 29/09/2005
- International Religious Freedom Report 2006, *US Department of State*, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, <http://www.state.gov/g/drl/rls/irf/2006/71380.htm>, 2006